



FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2010

1er membre

Nom

 Prénom

Récréatif (régional)
 Date de naissance

 Sexe
 Fille Garçon

Compétitif
 Âge au 31 décembre 2010

 Années d'expérience en BMX

2e membre

Nom

 Prénom

Récréatif (régional)
 Date de naissance

 Sexe
 Fille Garçon

Compétitif
 Âge au 31 décembre 2010

 Années d'expérience en BMX

3e membre

Nom

 Prénom

Récréatif (régional)
 Date de naissance

 Sexe
 Fille Garçon

Compétitif
 Âge au 31 décembre 2010

 Années d'expérience en BMX

Mère

Père

Veuillez cocher le parent qui doit recevoir le reçu donnant droit au crédit d'impôt pour l'activité physique.

Nom (mère)

 Prénom (mère)

 Adresse (mère) - Numéro & Rue

 Ville Code postal
 Tél. RÉSIDENCE (mère) Tél. CELLULAIRE (mère)
 Tél. BUREAU (mère) Tél. AUTRE (mère)
 Courriel (mère)

Nom (père)

 Prénom (père)

 Adresse (père) - Numéro & Rue

 Ville Code postal
 Tél. RÉSIDENCE (père) Tél. CELLULAIRE (père)
 Tél. BUREAU (père) Tél. AUTRE (père)
 Courriel (père)

Programmes et frais d'inscription

Programmes	Âge	Journées	Frais d'inscription
Récréatif (régional)	Ouvert à tous	Lundi ou mercredi	140\$ (adhésion au Club 110\$ et licence FQSC 30\$)
Compétitif	Né en 1994 et après	Lundi et mercredi	225\$ (adhésion au Club 160\$ et licence FQSC 65\$)
Compétitif	Né en 1993 et avant	Lundi et mercredi	245\$ (adhésion au Club 160\$ et licence FQSC 85\$)

1. L'âge minimal pour être membre du Club est de 5 ans au 30 juin 2010. Tout enfant doit avoir acquis des habiletés de base et être autonome sur son vélo.
2. L'inscription au Club de BMX de Québec permet au membre de participer aux pratiques qui se déroulent les samedis matins de la mi-juin à la fin août 2010 sous la supervision ou non d'un entraîneur.
3. La composition des groupes est basée sur l'âge du membre, ses habiletés et le programme choisi (récréatif ou compétitif).
4. Un rabais de 15\$ par membre est applicable à partir du 2e membre de la même famille.
5. Aucun remboursement n'est accordé par le Club après le 15 juin 2010.
6. Les frais d'Inscription sont payables en un seul versement. Le chèque doit être fait à l'ordre du Club de BMX de Québec.
7. L'adhésion au Club de BMX de Québec implique la participation obligatoire à deux (2) journées de bénévolat par famille. Voir les détails au verso.
8. L'inscription au volet compétitif implique la participation à au moins quatre (4) compétitions du circuit provincial au cours de la saison 2010.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2010

Conditions d'inscription

IMPORTANT: CHAQUE MEMBRE DU CLUB DE BMX DE QUÉBEC DOIT DÉTENER UNE LICENCE DU SECTEUR VÉLOCROSS (BMX) DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SPORTS CYCLISTES (FQSC). LE COÛT DE LA LICENCE EST INCLUS DANS LES FRAIS D'INSCRIPTION DU CLUB. **L'INSCRIPTION À LA FQSC SE FAIT PAR L'INTERMÉDIAIRE DU CLUB DE BMX DE QUÉBEC.** L'ACCÈS AUX ENTRAÎNEMENTS ET AUTRES ACTIVITÉS DU CLUB NE POURRA ÊTRE ACCORDÉ À UN MEMBRE SI CELUI-CI N'A PAS SA LICENCE DE LA FQSC.

En tant que détenteur de l'autorité parentale ou tuteur d'un membre mineur et/ou en tant que membre adulte:

1. J'accepte que la pratique du sport du vélocross (BMX) comporte des risques et des dangers de blessures. J'accepte de les assumer intégralement quelque soit leur nature.
2. Je renonce à toute réclamation et à toute procédure quelconque à l'encontre des personnes mentionnées ci-après pour toutes pertes, dommages ou blessures de quelque nature que ce soit qui pourraient survenir pendant les séances d'entraînement, les compétitions ou toutes autres activités organisées par le Club de BMX de Québec. Ainsi, je dégage de toute responsabilité, les dirigeants, représentants, entraîneurs et / ou bénévoles du Club de BMX de Québec, du Campus Notre-Dame-de-Foy, des villes de Québec et de Saint-Augustin-de-Desmaures, de l'Association cycliste canadienne (ACC) et de la Fédération québécoise des sports cyclistes (FQSC), de même que tous les commanditaires et organismes associés directement ou indirectement au Club de BMX de Québec.
3. Je m'engage à respecter les règlements du Club de BMX de Québec ainsi que les règles de fonctionnement du vélocross (BMX) publiées par la FQSC. Pour des motifs de sécurité, je m'engage à porter un chandail à manches longues, des gants couvrant entièrement les doigts ainsi qu'un casque intégral (de type « full-face ») lors des entraînements et des compétitions. Bien que non obligatoire, le port de protections aux coudes et aux tibias ainsi que le port de pantalons longs serrés à la cheville est recommandé.
4. Je m'engage à détenir et à maintenir en vigueur une licence du secteur vélocross (BMX) de la Fédération québécoise des sports cyclistes (FQSC).
5. J'accepte que le Club de BMX de Québec, par l'entremise de son conseil d'administration et de ses entraîneurs, se réserve le droit d'exclure un membre pour des motifs ayant trait à sa sécurité ou à son comportement. Je renonce à tout remboursement des frais d'inscription au Club de BMX de Québec et des coûts de la licence du secteur vélocross (BMX) de la Fédération québécoise des sports cyclistes (FQSC).
6. J'autorise le Club de BMX de Québec à utiliser, sans limite de temps fixe, toute photographie ou vidéo produite par ou pour son compte où un membre et/ou moi-même y figure.
7. **J'accepte de participer à deux (2) journées de bénévolat visant à assurer la bonne marche du Club de BMX de Québec. À défaut de choisir mes tâches et mes journées lors de la soirée d'inscription, ou avant le début de la saison, j'autorise le Club de BMX à m'assigner des tâches que je m'engage à exécuter. À défaut de remplir mes engagements obligatoires à titre de bénévole au cours de la saison 2010, je comprends que des frais additionnels pourraient m'être chargés lors de la prochaine saison.**

En tant que détenteur de l'autorité parentale ou tuteur d'un membre mineur et/ou en tant que membre adulte, je déclare avoir pris connaissance des conditions d'inscription ci-dessus et m'en déclare satisfait.

Signé à _____ ce _____ 2010.

Signature

() Mère () Père () Tuteur () Membre adulte

Nom et prénom du signataire

QUAND, COMMENT ET OÙ REMETTRE VOTRE FORMULAIRE D'INSCRIPTION ET VOTRE PAIEMENT?

Lors de la soirée d'information et d'inscription du Club de BMX de Québec

Vendredi 16 avril 2010 à 19h

Campus Notre-Dame-de-Foy (CNDF) à Saint-Augustin-de-Desmaures

LOCAL 118 de la résidence de la Mennais (située à côté de la piste et en avant du stade de soccer)

Pour plus d'informations, consultez le site Internet du Club au www.clubbmxquebec.com

Section réservée à l'usage du Club

Formulaire reçu par: _____ Date: _____

Montant reçu: _____ Chèque # _____ Argent comptant

Carte de membre: _____